



## La charte Club THEO BASKET

### Saison 2025/2026

Théo basket a créé cette saison la charte Club. Elle doit permettre à chacun (Joueurs / Parents / Entraineurs / Club) de vivre une saison sportive agréable tout en respectant certaines règles de conduite.  
Cette charte est destinée à chaque joueur/joueuse licencié (ainsi que ses parents dans le cas d'un mineur). Il s'engage en le signant à le respecter et à le faire respecter par son entourage.

#### LE JOUEUR / LA JOUEUSE

1. Etre présent à TOUS les entraînements pendant la semaine et à TOUS matchs le weekend où il/elle serait sélectionné(e), avec la volonté permanente et sérieuse de progresser. Les absences doivent rester exceptionnelles et justifiées le plus tôt possible.
2. Respecter les entraîneurs, mes coéquipiers, les adversaires, les dirigeants, les parents et les arbitres.
3. Etre toujours à l'heure aux rendez-vous (entraînements et matchs).
4. Impératif de prévenir son entraîneur au plus tôt en cas de retard ou d'absence.
5. Participer à au moins 2 organisations de matchs d'autres catégories durant la saison (tables, chronomètre, ...)
6. Prendre soin des tenues fournies par le club et les restituer obligatoirement le cas échéant dès la fin de la saison.
7. Respecter les installations et le matériel.
8. Parler de ses éventuels problèmes dans le groupe ou dans le club avec son entraîneur et/ou le responsable technique du club.
9. Serrer la main de ses adversaires et de l'arbitre à la fin de chaque match (victoire ou défaite).
10. Toujours rester poli(e) et penser à saluer toutes les personnes à l'arrivée et au départ du gymnase.

#### LES PARENTS

1. Respecter les entraîneurs, les adversaires, les dirigeants, les autres parents et les arbitres.
2. Respecter les coéquipiers de mon enfant.
3. Toujours encourager l'équipe.
4. Accompagner les entraîneurs au niveau pédagogique (respect des consignes données, des horaires, favoriser la douche...)
5. Prendre contact avec l'entraîneur et privilégier le dialogue en cas de problèmes.
6. Ne jamais critiquer les choix de l'entraîneur ouvertement face aux enfants, mais plutôt en discuter avec lui ou le responsable technique calmement en tête à tête.
7. Participer à l'organisation des rencontres de son enfant à domicile (table de marque, chrono, délégué de salle, buvette, ...), ET/OU accompagner l'équipe de son enfant en déplacement (dans le respect du code de la route), au minimum 2 fois dans la saison sportive.
8. Devenir un membre engagé, actif et force de proposition, en apportant son aide et en participant aux diverses manifestations organisées par le club, ou sa contribution en participant au développement des partenariats.

## **LE CLUB**

1. Accueillir et faire jouer ceux qui souhaitent pratiquer le basket-ball dans la catégorie ou l'équipe adaptée à leur niveau de jeu, sous réserve qu'ils acceptent les règles du groupe et du club.
2. Proposer à nos joueurs le meilleur encadrement technique et éducatif possible pour favoriser leur évolution de basketteur/se et de sportif.
3. Inculquer à nos jeunes (ainsi qu'aux moins jeunes...) un état d'esprit Club, basé sur le projet de formation et des valeurs de respect, de travail, de solidarité, d'honnêteté, de citoyenneté et du goût de l'effort.
4. Informer ses licenciés soit par le site Sportrégions, soit par les réseaux sociaux, les groupes what's app ou encore par téléphone.

## **LES ENTRAINEURS**

1. Être ouvert aux échanges et à la communication avec ses joueurs (ses) et leurs parents.
2. Être exemplaire, en étant à l'heure, investi, présent et régulier aux entraînements et aux diverses compétitions.
3. Respecter et faire jouer chaque licencié dans le groupe ou l'équipe adapté à son niveau de jeu.
4. Avoir l'esprit "club", ne pas penser qu'à sa propre équipe.
5. Respecter la mise en place du projet sportif et de formation individuelle du joueur/se tout en inculquant les valeurs de compétition et l'esprit « championnat ».
6. Privilégier les passerelles entre catégories pour améliorer le niveau de compétition proposé à chacun(e), même si cela semble parfois se faire au détriment des résultats « d'équipe ».
7. L'entraîneur doit être le garant de l'image du club au travers de sa propre image et de celle de son équipe.
8. L'entraîneur est responsable de la gestion et de l'organisation technique de la saison de son équipe ainsi que du bon déroulement des déplacements et des matchs en collaboration avec son référent d'équipe.

**OBJECTIF : Amener chacun, joueur, joueuse, entraîneur, dirigeant à son plus haut niveau et ainsi faire progresser le club pour l'amener au plus haut niveau possible dans chaque catégorie.**

Fait à Saint Thibault des Vignes, le / / .

Signatures :

Le joueur, la joueuse :

les parents :

l'entraîneur :

Le responsable technique :

Le Président :